



PRÉFET DU CALVADOS

DIRECTION RÉGIONALE DE L'ENVIRONNEMENT, DE  
L'AMÉNAGEMENT ET DU LOGEMENT  
DE BASSE-NORMANDIE

Caen, le - 9 JAN. 2015

Affaire suivie par : Philippe Surville / FM  
Fonction : Chef de la MIE  
Tél : 02 50 01 84 00  
Courriel : philippe.surville@developpement-durable.gouv.fr

**Le préfet de la Région Basse-Normandie  
Préfet du Calvados**

à

**Monsieur le Président  
de la Communauté de communes Coeur de Nacre**

**OBJET** : Avis de l'autorité environnementale sur la mise en compatibilité du Plan d'occupation des sols de Basly

Vous m'avez transmis un dossier de mise en compatibilité du POS de Basly pour avis de l'Autorité environnementale et j'en ai accusé réception le 29/10/2014.

Je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint l'avis de l'Autorité environnementale sur la mise en compatibilité du POS de Basly faisant l'objet d'une évaluation environnementale.

Je me tiens à votre disposition pour tout renseignement complémentaire sur ce dossier.

Pour le Préfet  
La Secrétaire générale

Corinne CHAUVIN

**Copie à M. le maire de BASLY**